

Évreux

Eure Infos du 17 juin 2025

331 mots

Non au harcèlement 2025.

Les quatre coups de cœur du jury départemental

Vendredi après-midi, dans l'amphithéâtre du lycée Modeste-Leroy, Frédéric Marchand, directeur académique adjoint des Services de l'Éducation Nationale de l'Eure, présidait la cérémonie départementale du prix *Non au harcèlement 2025*.

« Ces prix récompensent des projets collectifs dénonçant le harcèlement en milieu scolaire et proposant des solutions pour lutter contre ce phénomène, dans le respect des valeurs de la République. Cette première édition a mis à l'honneur les quatre coups de cœur du jury départemental, sélectionnés cette année. L'occasion de valoriser l'engagement et la créativité des élèves mobilisés dans la lutte contre le harcèlement scolaire, à travers des projets porteurs de sens et de fortes valeurs éducatives ».

Les classes primées ont reçu un diplôme de l'Éducation Nationale et divers cadeaux des partenaires.

Une école, un collège et un lycée d'Évreux sur le podium

Les coups de cœur du jury départemental ont été attribués, dans la catégorie école, à Simone-Rochereuil d'Évreux pour la réalisation d'un court-métrage intitulé *Les mots blessent*. Le scénario, élaboré avec l'ensemble des élèves de l'école, a été ensuite réalisé par les élèves de CM1-CM2.

Dans la catégorie collège, le collège Georges-Politzer d'Évreux a été primé pour son affiche *Soyez le PHARE dans la tempête*.

Dans la catégorie lycée, le lycée Modeste-Leroy d'Évreux a reçu le prix pour la réalisation de son court métrage, *Lutte contre le cyberharcèlement*, réalisé par les élèves ambassadeurs *Non au harcèlement* sur la thématique du cyberharcèlement.

Le coup de cœur du jury départemental en catégorie inter-degré a été décerné à l'école de Bourth, au collège Maurice de Vlaminck, à Verneuil-d'Avre-et-d'Iton, pour le clip vidéo remarquable, très applaudi, *N'attendons pas 2050*. Leur déplacement n'étant pas possible, le prix leur sera remis lors d'une visite prévue le 20 juin à l'école et au collège.



Sohan et Léonie, représentant les élèves de la classe, primée, de CM1-CM2 de l'école Simone-Rochereuil, avec Frédéric Marchand, directeur académique adjoint des Services de l'Éducation Nationale de l'Eure. CM